



CONFÉRENCE

LE CONSULAT SUFFECT SOUS AUGUSTE ET TIBÈRE. RÉALITÉS INSTITUTIONNELLES D'UNE NOUVELLE PRATIQUE POLITIQUE

09 février 2017

Centre Saint-Barbe - salle Collinet (3ème
étage)

ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Institut de droit romain

L'[IDR](#) organise une conférence le 9 février 2018 à 17h30,

en présence de M. **Frédéric HURLET**, professeur à l'université Paris Nanterre.

Elle portera sur : " **Le consulat suffect sous Auguste et Tibère. Réalités institutionnelles d'une nouvelle pratique politique** ".